

INFORMATIONS IMPORTANTES

DÉROULEMENT DE LA PREMIÈRE JOURNÉE DES COURS D'ÉTÉ

- Lors de la première journée, il est préférable que les élèves arrivent 15 minutes avant le début des cours pour leur permettre de se familiariser avec les lieux.
- Lors de leur entrée dans l'école, face au stationnement des autobus, il y aura des affiches pour chacune des matières avec les listes des classes indiquant les locaux de chacun des élèves. Des personnes seront également sur place pour aider les élèves à trouver leur local.
- Dès la première journée, l'élève doit avoir avec lui le matériel de base, c'est-à-dire un cartable avec des feuilles et un étui à crayons. Les enseignants préciseront ensuite le matériel nécessaire pour le cours.

Exigences

- L'élève doit être ponctuel et se doit d'assister à tous ses cours. Toute absence doit être motivée par une pièce justificative (mortalité, médecin, spécialiste, Cour, etc.). Les vacances familiales ne sont pas un motif justifiant une absence.
- L'élève doit respecter les règlements de l'école (port du masque, espace sans fumée, sens civique, autonomie et sens des responsabilités).
- L'élève s'engage à effectuer les travaux exigés par l'enseignant en classe comme à la maison et à s'impliquer concrètement dans ses apprentissages.
- L'élève doit respecter le code vestimentaire en vigueur.

Le manquement à l'une de ces exigences pourrait entraîner l'expulsion de l'élève. Dans cette éventualité, aucun remboursement ne pourra être exigé.



Il n'y a pas de service de cafétéria à l'école pendant les cours d'été.

Dans le cas où l'élève fréquente un autre organisme offrant des cours d'été, il appartient aux parents de vérifier auprès de la direction de l'école de leur enfant si cet organisme est reconnu par le MEES.

POUR NOUS JOINDRE

Pour joindre le responsable des cours d'été en tout temps pendant la période estivale :

Josée Dubé
514-380-8899, poste 7074
coursdete.mag@csdgs.qc.ca

Merci de votre implication et de votre collaboration pour faire en sorte que cette session de cours d'été soit un succès.

Josée Dubé
Responsable des cours d'été à l'école de la Magdeleine

Cours d'été 2021

Cours offerts aux élèves des premiers et deuxièmes cycles du secondaire du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

Centre de services
scolaire des
Grandes-Seigneuries
Québec

Les inscriptions se font à **votre école de quartier**. Veuillez consulter le site Web de votre école pour connaître **les dates d'inscription** ainsi que **les heures d'ouverture**.

- ❖ **Frais d'inscription et transport assumés par les parents.**
- ❖ **Assurez-vous d'avoir un portable à votre disposition en cas d'enseignement hybride.**

Prêt possible à votre école d'origine ou à la Magdeleine pour les élèves hors CSSDGS.

Les cours sont offerts à :

École de la Magdeleine

1100, boulevard Taschereau
La Prairie (Québec) J5R 1W8
Téléphone : 514 380-8899, poste 4071
Courriel : lamag@csdgs.qc.ca
Site Web : lamag.qc.ca



COURS D'ÉTÉ

1. HORAIRE DES COURS D'ÉTÉ 2021

Les cours d'été sont offerts du **7 au 20 juillet 2021** inclusivement de **8 h à 12 h 30** (sauf **Pont Science**, voir ci-dessous), pour un total de **45 heures**.

COURS OFFERTS AU PREMIER CYCLE

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Français 108 (C1, C2, C3) | <input type="checkbox"/> Mathématique 106 (C1, C2) |
| <input type="checkbox"/> Français 208 (C1, C2, C3) | <input type="checkbox"/> Mathématique 206 (C1, C2) |

COURS OFFERTS AU DEUXIÈME CYCLE

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Français 308 (C1, C2, C3) | <input type="checkbox"/> Anglais 304 (C1, C2, C3) |
| <input type="checkbox"/> Français 406 (C1, C2, C3) | <input type="checkbox"/> Anglais 404 (C1, C2, C3) |
| <input type="checkbox"/> Français 506 (C1, C2, C3) | <input type="checkbox"/> Anglais 504 (C1, C2, C3) |
| <input type="checkbox"/> Mathématique 306 (C1, C2) | <input type="checkbox"/> Histoire 304 |
| <input type="checkbox"/> Math 404 CST (C1, C2) | <input type="checkbox"/> Histoire 404 |
| <input type="checkbox"/> Science SCT306 | <input type="checkbox"/> Science SCT 444 |
| <input type="checkbox"/> Pont Mathématique SN 406 (C1, C2) – CST 4 ^e sec. vers SN 4 ^e sec.
(75 % au bilan de CST 4 ^e sec. ou CST 5 ^e sec.) | |
| <input type="checkbox"/> Pont Science STE404 (C2) – Réussite du cours SCT ou ATS de 4 ^e sec. | |

Horaire du Pont STE : - 5 et 6 juillet 2021 : 9 h à 12 h et 12 h 30 à 14 h 30
- du 7 au 20 juillet 2021 de 13 h à 16 h 30

2. CRITÈRE D'ADMISSIBILITÉ POUR LES COURS D'ÉTÉ

Seuls les élèves dont le résultat se situe entre 50 % et 59 % sont admissibles.

3. ÉVALUATION

Chaque matière est sanctionnée par un examen officiel de l'école. La note finale sera transmise aux parents **via le portail parents** à compter du **9 août 2021**.

4. INSCRIPTIONS – FRAIS – REMBOURSEMENT

Les inscriptions ont lieu à **l'école de votre quartier**. Consultez le site Web de votre école pour connaître les dates et les heures d'inscription. **Apportez votre bulletin de juin 2021 et remplissez le formulaire d'inscription sur place.**

- Les frais sont de **300 \$** et sont payables par carte de débit ou de crédit. Le montant à déboursier pour les élèves **qui n'ont pas fréquenté** une école du CSSDGS en **2020-2021** est de **425 \$**.¹
- Le remboursement des frais sera fait si le cours ne peut être offert en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

¹ La priorité est donnée aux élèves du CSSDGS.

PROTOCOLE SANITAIRE

Les parents jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas envoyer leur enfant à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes liés à la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille. Ils s'engagent également à déclarer tout cas confirmé au sein du foyer en précisant si c'est l'élève qui est concerné ou un autre membre de la famille.

1. Le lavage des mains

Le lavage des mains doit être réalisé, minimalement :

- à l'arrivée dans l'école ou l'établissement;
- avant et après les récréations;
- après être allé aux toilettes;
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

2. Le port du masque

Le port du masque d'intervention (masque bleu) est **obligatoire** dans l'école ainsi que sur les espaces extérieurs. Il sera fourni par l'école.

3. La distanciation sociale est obligatoire

Une distanciation de deux mètres avec l'enseignant et toute personne à l'extérieur de la classe est obligatoire.

4. La limitation du brassage des élèves

La limitation du brassage entre élèves de groupes différents (classe, groupe de classe ou niveau) est requise. Pour limiter les croisements entre élèves de groupes différents, **dès l'entrée dans l'école, les élèves doivent se diriger vers leur classe.** Les pauses se prendront à l'extérieur, si la température le permet.

➤ **Aucun élève ne pourra flâner dans les aires communes.**

➤ **Le manquement au protocole sanitaire pourrait entraîner l'expulsion de l'élève. Dans cette éventualité, aucun remboursement ne pourra être exigé.**

*Une désinfection quotidienne des classes et autres espaces communs est réalisée.